



Conditions et tarifs

Produits et services
pour les particuliers

JANVIER 2013



BNP PARIBAS | La banque et l'assurance d'un monde qui change

- 
- 3** → EXTRAIT STANDARD DES TARIFS
- 4** → OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE
- Ouverture, transformation, clôture
 - Relevés de compte
 - Tenue de compte
 - Services en agence
- 5** → BANQUE À DISTANCE
- 6** → VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT
- Cartes
 - Virements
 - Prélèvements / TIP
 - Chèques
- 10** → OFFRES GROUPÉES DE SERVICES
- Forfait de compte (GPA)
 - Esprit Libre
- 12** → IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS
- Commission d'intervention
 - Opérations particulières
 - Incidents de paiement
- 13** → DÉCOUVERTS ET CRÉDITS
- Facilité de caisse et découvert
 - Crédits à la consommation
 - Crédits immobiliers
- 15** → ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS
- Épargne bancaire
 - Placements financiers
- 17** → ASSURANCES ET PRÉVOYANCE
- 19** → AUTRES SERVICES
- 19** → RECOURS EXTRA-JUDICIAIRE

Vous trouverez ci-après le détail des conditions et tarifs de nos produits et services.

Ces tarifs sont exprimés en euros TTC.

Votre conseiller BNP Paribas se tient à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire ou pour toute opération qui ne figurerait pas dans ce document.

La brochure est également disponible sur notre site Internet www.bnpparibas.net



Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement permettant de gérer ses comptes sur Internet (sur www.bnpparibas.net) (hors du coût du fournisseur d'accès Internet)	gratuit
Produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Alertes SMS : 15 SMS/mois)	2 € par mois (soit, pour information, 24 €/an)
Carte de paiement internationale à débit immédiat (Carte VISA CLASSIC)	40 € par an
Carte de paiement internationale à débit différé (Carte VISA CLASSIC)	46 € par an
Carte de paiement à autorisation systématique (Carte ELECTRON)	32 € par an
Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale (Carte VISA CLASSIC)	1 € par retrait à partir du 4 ^e retrait par mois
Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro	En agence : 3,50 € par virement Par l'Internet : gratuit
Frais de prélèvement	Mise en place d'une autorisation de prélèvement : gratuit Par prélèvement : gratuit
Commission d'intervention	8,50 € par opération avec un plafond de 170 € par mois (20 opérations/mois)
Assurance perte ou vol des moyens de paiement (BNP Paribas Sécurité)	26,50 € par an

*Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur l'Internet un extrait standard des tarifs.

Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte	gratuit
FACILIDOM (service d'aide à la mobilité bancaire)	gratuit
Liste des opérations automatiques et récurrentes (service d'aide à la mobilité bancaire)	gratuit
Services Bancaires de Base*	gratuit
Désolidarisation compte joint	gratuit
Transfert de compte dans une autre agence BNP Paribas	gratuit
Clôture de compte	gratuit

* Dans le cadre de l'exercice du droit au compte, conformément à l'article L312-1 du Code monétaire et financier.

Relevés de compte

Relevés dématérialisés (en ligne sur www.bnpparibas.net)	gratuit	@
Relevés standard		
• Périodicité mensuelle	gratuit	
• Périodicité décadaire, par relevé	1,40 €	
• Périodicité quotidienne, par relevé	1,40 €	
• Relevé en braille	gratuit	
• Relevé récapitulatif annuel de frais	gratuit	
Relevés Situation (évolution du tarif à date anniversaire du contrat)		
• Formule 1, par trimestre	7,10 €	
• Formule Reflets, par trimestre	10,10 €	
Relevés Panorama (évolution du tarif à la date anniversaire du contrat)		
Relevés, par trimestre	17 €	
Options, par trimestre :		
• Périodicité de relevé (autre que standard), par relevé	4,50 €	
• Regroupements patrimoniaux supplémentaires, par regroupement	8,70 €	
Relevés Panorama ISF (facturation en juin de l'année de fourniture)		
Adhérent Panorama, par an	51,50 €	
Non-adhérent Panorama, par an	68 €	

Tenue de compte

• Délivrance de relevé d'identité bancaire (RIB / BIC + IBAN)	gratuit
• Frais de tenue de compte	gratuit
• Frais pour conservation d'avois sur comptes inactifs depuis plus d'un an et avec adresse inconnue, par an	41 €
• Courrier mis à disposition au guichet (à l'unité)	7,40 €
• Courrier mis à disposition au guichet (forfait annuel)	71,50 €
• Retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	7,40 €
• Successions (frais de traitement calculés en fonction du montant des avoirs* à la date de décès)	
- Nationales jusqu'à 200 €	gratuit
De 201 € à 3 000 €	80 €
Au-delà de 3 000 €	80 € + 0,50 % du montant maximum
	750 €
- Internationales	250 € + 0,50 % du montant maximum
	3 500 €
Frais d'expertise	selon le montant des frais engagés
• Frais de gestion des successions (au-delà d'un an), par an	55 €

* Les avoirs détenus en collectivité étant comptabilisés pour moitié.

Services en agence

• Dépôts d'espèces (date de valeur : jour de l'opération)	gratuit
• Retraits d'espèces au guichet dans son agence (ou dans une autre agence, si service indisponible dans son agence)	gratuit
• Retraits d'espèces au guichet dans une autre agence	4,80 €

• Remise de chèques à l'encaissement (date de valeur : jour de l'opération plus un jour ouvré* bancaire si la remise a lieu avant 15 heures et deux jours ouvrés* bancaires si la remise a lieu après 15 heures)	gratuit
• Chèques emploi service (CESU/TSP) (date de valeur : jour de l'opération plus 3 jours ouvrés* bancaires)	gratuit
*Jour ouvré : selon les critères de la Banque de France (du lundi au vendredi) même si l'agence BNP Paribas est ouverte le samedi.	
• Demande expresse du client de mise à disposition de fonds au guichet d'une autre agence, en sa faveur ou en faveur d'un tiers	20,50 €

Recherche de documents

Relevé de compte	12,90 €
Autres documents	
De moins d'un an	15,50 €
De plus d'un an	33,50 €
Photocopie supplémentaire (l'unité)	0,85 €

Fourniture d'attestations (par demande)

Attestation simple (type attestation CAF)	20,50 €
Attestation complexe (type attestation fiscale nécessitant des recherches approfondies sur plusieurs années, plusieurs comptes)	41 €

Location de coffre

Frais variables selon le volume et/ou la valeur du contenu de votre compartiment Exemple : petit compartiment, (tarif annuel)	102 €
Volume (35 dm ³) - valeur du contenu limitée à 30 500 €	

Opérations de change

Délivrance de billets de banque en devises étrangères	cours vendeur + 3,30 €
Achat de billets de banque par BNP Paribas en devises étrangères	cours acheteur + 3,30 €

Délivrance de chèques de voyage*

En euros	1,41 % du montant de la transaction	5 €
	minimum	cours vendeur
En devises étrangères		cours vendeur

*Date de valeur : veille calendrier pour la délivrance, lendemain calendrier pour l'achat.

Achat de chèques de voyage par BNP Paribas*

En euros	gratuit
En devises étrangères	cours acheteur

*Date de valeur : veille calendrier pour la délivrance, lendemain calendrier pour l'achat.

BANQUE À DISTANCE



Par Internet sur www.bnpparibas.net (hors coût fournisseur d'accès) **gratuit**

Par Chat sur www.bnpparibas.net* (hors coût fournisseur d'accès) **gratuit**

Accédez à un Conseiller Clientèle à Distance en cliquant sur le pictogramme "Chattez avec un conseiller" (du lundi au vendredi de 9h à 20h, hors jours fériés).

Par téléphone mobile avec nos Services Internet Mobile (hors coût opérateur) **gratuit**

Par téléphone mobile, avec Alertes SMS

• Forfait mensuel (jusqu'à 15 SMS)	2 €
Pour les 18-24 ans	1,20 €
Au-delà du forfait, par SMS	0,20 €
• Solde Message Service : un SMS une fois par mois solde du compte, par mois	1 €
Pour les 18-29 ans détenteurs d'Esprit Libre	gratuit

Par téléphone avec le Centre de Relations Clients*

En appelant le 0 820 820 001 (coût de communication de l'opérateur téléphonique : 0,12 €/min) **gratuit**

Accédez au serveur vocal interactif (24h/24 et 7j/7) ou à un Conseiller Clientèle à Distance (du lundi au vendredi de 8h à 22h et le samedi de 8h à 18h, hors jours fériés).

* Pour toute réclamation ou contestation concernant la bonne exécution d'un contrat, le Client peut contacter son Conseiller, soit directement à l'agence, soit sur sa ligne directe (appel non surtaxé), soit par messagerie sécurisée sur BNPPARIBAS.NET.

Par téléphone avec un Spécialiste Épargne

- En appelant le 0 820 820 012 (coût de communication de l'opérateur téléphonique : 0,12 €/min) (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h 30 et le samedi de 9 h à 17 h, hors jours fériés)
- Via www.bnpparibas.net, en utilisant le bouton "Rappel immédiat"

gratuit

gratuit

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT



Cartes

Vous bénéficiez d'une réduction de 50 % sur la cotisation d'une seconde carte bancaire, si celle-ci fonctionne sur le même compte. Cette réduction s'applique à la carte dont la cotisation est la moins élevée des deux.

Cotisation annuelle

- Carte INFINITE **335 €**
- Carte PREMIER **132 €**

La Carte PREMIER est remboursée, sur demande, pour les clients de La **NET Agence** au-delà de 20 000 € de dépenses par carte/an

- Carte VISA CLASSIC à débit immédiat **40 €**
- Carte VISA CLASSIC à débit immédiat 18 - 24 ans* **20 €**
- Carte VISA CLASSIC à débit différé **46 €**
- Carte VISA CLASSIC à débit différé 18 - 24 ans* **23 €**

La Carte VISA CLASSIC est remboursée, sur demande, pour les clients de La **NET Agence** au-delà de 10 000 € de dépenses par carte/an

- Carte BNP Net Carte BNP Net 1^{re} carte **52 €**
- Carte BNP Net 1^{re} carte 16 - 24 ans **41,60 €**
- Carte BNP Net 2^e carte **26 €**
- Carte BNP Net 2^e carte 16 - 24 ans **20,80 €**

- Formule BNP Net intégrée aux Cartes ELECTRON, VISA CLASSIC et PREMIER **26 €**
- Formule BNP Net intégrée à la Carte INFINITE **gratuit**
- Formule BNP Net 16 - 24 ans **20,80 €**

- Carte ELECTRON **32 €**
- Carte PROVISIO Mastercard (arrêt de la commercialisation à compter de juillet 2012) **25,90 €**

- Carte PLUS **25 €**
- Carte CIRRUS **25 €**

Pour les détenteurs de Carte PREMIER et INFINITE **gratuit**

- Carte WEEZBEE, Carte Livret Jeune et Carte Livret A **gratuit**
- Carte Platinum American Express** **590 €**

- Carte Gold American Express*** **185 €**
- Carte Green American Express*** **95 €**

- TERCEO CHOIX EN MAGASIN (sur Cartes INFINITE, PREMIER et VISA CLASSIC) **gratuit**
- TERCEO SEUIL (sur Cartes INFINITE, PREMIER, VISA CLASSIC et BNP NET) **gratuit**

Les facilités de paiement Tercéo sont des crédits d'une durée inférieure ou égale à 90 jours.

- TAEG 9,90 % au 01/01/2013
- MONEO intégré à la carte bancaire, facturé au premier chargement (hors Cartes WEEZBEE, PROVISIO, BNP Net, PLUS et INFINITE) ou MONEO Bleu **6,50 €**

- À CHACUN SON IMAGE (facturation à l'acte valable pour la durée de vie de la carte) **12 €**

* Offre non cumulable avec un tarif promotionnel.

** Carte gratuite pour le conjoint.

*** Réduction de 50 % la 1^{re} année et carte gratuite pour le conjoint.

Retraits d'espèces par carte bancaire

Retraits dans la zone euro

- Aux distributeurs automatiques en France (BNP Paribas), Belgique (BNP Paribas Fortis), Italie (BNL) et aux distributeurs des banques partenaires (Global Alliance) : en Espagne (Deutsche Bank) et en Allemagne (Deutsche Bank).
- Dans les Départements d'Outre-Mer (BNP Paribas) **gratuit**

- Aux autres distributeurs automatiques **gratuit**
- Pour les moins de 25 ans **gratuit**
- Cartes PREMIER, INFINITE (et Carte CIRRUS rattachée à ces cartes) **gratuit**
- Cartes VISA CLASSIC et PROVISIO :

6 retraits par mois gratuits avec Esprit Libre,
3 retraits par mois gratuits hors Esprit Libre,

au-delà, par opération

1 €

- Cartes ELECTRON, PLUS et CIRBUS (non rattachée à une Carte PREMIER ou INFINITE), au premier retrait, par opération	1 €
Avec Esprit Libre : un retrait par mois gratuit avec une Carte ELECTRON	
• Aux guichets d'agences non BNP Paribas, par opération	5 €
Avec Carte INFINITE, par opération	2,50 €
Carte Automatique (retraits aux distributeurs BNP Paribas, dans la limite de 300 € par semaine)	gratuit

Retraits hors zone euro

• Aux distributeurs de banques partenaires (Global Alliance et BNP Paribas Global Network) notamment (liste non exhaustive) : au Royaume-Uni (Barclays), U.S.A. (Bank of America), Canada (Scotia), Maroc (BMC), certains pays d'Afrique (Barclays), Australie et Nouvelle-Zélande (Westpac), Inde et Pologne (Deutsche Bank), Turquie (TEB), Ukraine (UkrSibbank),...	gratuit
Retrouvez tous les pays et banques concernés sur : bnpparibas.net/retraitsgratuitsaetranger	
• Aux autres distributeurs automatiques, par opération	2,90 % + 3 €
Avec Carte INFINITE, par opération	2 % + 1,50 €
• Aux guichets d'agences, par opération	2,90 % + 5 €
Avec Carte INFINITE, par opération	2 % + 2,50 €

Païements par carte bancaire (montant de la commission)

Pays de la zone euro	gratuit
Autres pays, par opération	2,90 % + 0,80 €
Avec Carte INFINITE, par opération	2 % + 0,40 €

La conversion en euros est effectuée par le Centre International Visa à Londres le jour de la réception du débit à ce centre et aux conditions de change du réseau Visa majorées de la commission indiquée ci-dessus.

Refabrication de carte avant échéance

La refabrication de carte avant échéance (suite demande du porteur, opposition, changement de civilité...) est **gratuite** pour les détenteurs d'un contrat de la gamme BNP Paribas Sécurité.

• Cartes PREMIER, INFINITE (Carte CIRBUS rattachée à ces cartes), Carte WEEZBEE, Carte Livret Jeune et Carte Livret A	gratuit
• Autres cartes	12,40 €

Autres prestations carte (tarif par opération)

• Opposition cartes	gratuit
• Réédition du code secret	9 €
• Réédition du code secret et du mot de passe Carte INFINITE	gratuit
• Recherche de documents, demande de facturette carte ou de justificatif de retrait	17 €
• Envoi de carte à domicile (hors frais de recommandé et d'affranchissement)	6,40 €

Virements

Virements nationaux (en euros)

Virements unitaires émis

• Virement unitaire par Internet avec l'application Mes Comptes ou Internet Mobile (vers des comptes consultables sur Mes Comptes ou votre service mobile.bnpparibas.net)*	gratuit
* Dans la limite de 6 000 €/jour, tous types de virements unitaires tiers confondus émis sur BNPPARIBAS.NET	
• Virement unitaire à l'agence	
- Compte à compte	gratuit
- Avec RIB	3,50 €
- Sans RIB	7,70 €

Nous créditions l'établissement du bénéficiaire dans un délai maximum de deux jours ouvrables bancaires après la date d'acceptation* du virement.

* La date d'acceptation est la date de réalisation de toutes les conditions exigées par la banque pour exécuter l'ordre de virement : existence d'une couverture financière préalable, disponible et suffisante, et détention des informations nécessaires à l'exécution de l'ordre.

Virements permanents émis

• À la création du dossier	gratuit
• Par virement si dossier créé en agence	1,07 €
• Par virement si dossier créé sur Internet au profit de tous vos comptes et bénéficiaires inscrits sur votre service BNPPARIBAS.NET (BNP Paribas ou autre établissement bancaire)*	gratuit
* Dans la limite de 3 100 € par virement permanent émis en faveur d'un compte de tiers	

Virements reçus	gratuit
-----------------	----------------

Virements Internationaux

Si vous émettez un virement, vous devez indiquer sur l'ordre de paiement les codes BIC et IBAN du destinataire.

Les différents types de virements

- **Le Virement Européen (virement SEPA)**

Virement en euros sans plafond de montant, en provenance ou à destination de l'un des pays de la zone SEPA (Espace économique européen ou EEE* plus Monaco et la Suisse).

- **Le Virement INTERNATIONAL**

Virement en euros, en provenance ou à destination d'un pays hors de l'EEE*, ou virement dans une devise autre que l'euro, sans plafond de montant.

- **Le Virement FILIALE**

Virement en euros, à destination de la Bank of Nanjing en Chine, de la Bank of the West ou de la First Hawaiian Bank aux États-Unis, de la BICI Gabon, de la BICI Guinée en Guinée, de la BICI Mali, de la BICI Sénégal, de la BICIAB au Burkina-Faso, de la BMCI au Maroc, de BNP Paribas Égypte, de BNP Paribas El Djazaïr en Algérie, de Fortis Bank Turkey, de la TEB en Turquie, de l'Orient Commercial Bank au Vietnam, de l'UBCI en Tunisie ou de l'UkrSibbank en Ukraine.

* EEE = 27 pays de l'Union européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre (partie grecque), Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) + Islande, Liechtenstein et Norvège.

Virements émis

Commissions d'émission, basées sur la conformité des coordonnées bancaires du bénéficiaire (BIC et IBAN)

- **Émis par Internet via BNPPARIBAS.NET* (Frais partagés avec le bénéficiaire)**

*Dans la limite de 6000 € par jour, tous types de virements unitaires tiers confondus (France, Europe et hors Europe) émis sur BNPPARIBAS.NET. Seuls les virements en euros et les virements dans la devise du pays pour les États-Unis, le Canada, le Japon, la Suisse, le Liechtenstein, la Norvège, le Royaume-Uni, la Suède et le Danemark sont disponibles sur BNPPARIBAS.NET.

Virement Européen (virement SEPA)

gratuit

Virement INTERNATIONAL :

- Ordre > à 150 € ou équivalent*

8,80 €

- Ordre ≤ à 150 € ou équivalent

7,65 €

Virement FILIALE

3 €

- **Émis en Agence, sur support papier (Frais partagés avec le bénéficiaire)**

Virement Européen (virement SEPA)

3,50 €

Virement INTERNATIONAL :

- Ordre > à 150 € ou équivalent*

1% du montant

minimum 18 €

maximum 64 €

- Ordre ≤ à 150 € ou équivalent (forfait fixe)

15,30 €

* Une commission additionnelle sera imputée directement sur le montant de tout virement en dollars (USD) à destination de pays autres que les États-Unis, si le montant du virement est supérieur à 200 USD (frais de la banque correspondante aux États-Unis).

Virement FILIALE*

8 €

Le Virement Filiale en agence n'est disponible que vers la BMCI au Maroc, l'UBCI en Tunisie et BNP Paribas El Djazaïr en Algérie.

* Tarif applicable sur simple demande auprès de votre conseiller, à condition d'être résident en France et client de la Filiale. Date de valeur : jour de l'exécution de l'opération

- **Option "sans frais pour le bénéficiaire" - Commission additionnelle**

(Si vous souhaitez prendre à votre charge les frais facturés à réception des fonds par la banque au bénéficiaire)

Cette option n'est disponible que pour le virement INTERNATIONAL

Émis via BNPPARIBAS.NET ou en agence sur support papier

19,30 €

- **Informations nécessaires absentes ou erronées - Commission additionnelle dite de "réparations"**

Frais de saisie complémentaires prélevés en absence de code BIC

14 €

Frais de saisie complémentaires prélevés lorsque l'IBAN est incomplet ou erroné

14 €

- **Commission de change - Commission additionnelle (pour tout virement non émis en euros)**

Virement émis par Internet via BNPPARIBAS.NET

13,90 €

Virement émis en Agence, sur support papier

1% du montant

minimum 13,90 €

maximum 62,90 €

Cette commission s'applique également sur les virements vers un compte en devises BNP Paribas

• **Virement Européen (virement SEPA) ou INTERNATIONAL avec émission de chèque**

Commission additionnelle

Émission de chèque en Europe	10,55 €
Émission de chèque International	26,10 €
Date de valeur : jour de l'exécution.	
Frais pour virement urgent (commission additionnelle)	6,30 €

Virements reçus

Virement Européen (virement SEPA)	Sans frais pour le bénéficiaire
Virement INTERNATIONAL > à 150 € ou équivalent	18 €
Virement INTERNATIONAL ≤ à 150 € ou équivalent	9,50 €
Virement INTERNATIONAL répétitif	9,50 €

Commission de change - Commission additionnelle (pour tout virement reçu en devises)

- Jusqu'à 75 000 €	0,50 ‰ du montant
- Au-delà de 75 000 €	0,25 ‰
	minimum
	13,90 €

Cette commission s'applique également sur un virement dont l'origine est un compte en devises BNP Paribas

Date de valeur = date de règlement ; si opération de change en devises hors zone EEE = date de règlement + 2 jours ouvrés.

Prélèvements / TIP

Mise en place et paiement	gratuit
Opposition sur prélèvement	gratuit
Date de valeur : jour de l'exécution de l'opération.	

Chèques

Chèque débité à votre compte	gratuit
Opposition sur chèque ou chéquier en agence ou via le CRC	16 €
Opposition sur chèque ou chéquier par Internet	gratuit
Demande de photocopie de chèque émis :	
- De moins d'un an	15,80 €
- De plus d'un an	34 €
- Photocopie supplémentaire (l'unité)	1,05 €
- Forfait photocopies	23 €

Remises de chèques : la date de valeur appliquée est le jour de l'opération plus un jour ouvré (du lundi au vendredi) bancaire si la remise a lieu avant 15 heures, et 2 jours ouvrés bancaires si la remise a lieu après 15 heures.

• Envoi de chéquier à domicile (hors frais d'affranchissement et de recommandé)	3,10 €
Chèque de banque	12,30 €

• **Émission de chèque en euros en faveur d'un bénéficiaire ayant son compte à l'étranger**

Chèque ≤ à 150 €	10 % du montant
Chèque > à 150 €	1 ‰ du montant
	minimum
	26,50 €

Date de valeur : jour de l'exécution.

• **Encaissement d'un chèque en euros ou en devises tiré sur l'étranger***

*Hors frais éventuels du correspondant étranger.

Chèque ≤ à 150 € ou équivalent	10 % du montant
Chèque > à 150 € ou équivalent	1 ‰ du montant
	minimum
	17,35 €
Chèque sans change	maximum
	57 €
Chèque avec change	maximum
	105 €

Commission de change à ajouter (s'il y a lieu)

- Jusqu'à 75 000 €	0,50 ‰
- Au-delà de 75 000 €	0,25 ‰
	minimum
	17 €

• Frais de port	16,50 €
------------------------	---------

Date de valeur : lendemain calendrier après la date de règlement interbancaire ou 2 jours ouvrés après la vente des devises.

Forfait de compte - GPA (Gamme des moyens de Paiement Alternatifs au chèque)

Convention de compte destinée aux clients sans chéquier, incluant : 1 virement permanent et 1 virement occasionnel par mois émis à l'agence qui tient le compte, 2 chèques de banque par mois, les paiements par prélèvement ou TIP, une carte de paiement à autorisation systématique (ELECTRON), l'envoi par BNP Paribas de SMS d'alertes sur le solde du compte (4 maximum/mois) et la consultation du solde du compte à distance Commission d'intervention réduite à 50 %, plafonnée à 6 opérations/mois.
Fraix de rejet de prélèvement réduits à 50 %, limités à 3 rejets/mois.

gratuit

Esprit Libre

Esprit Libre est une offre groupée composée d'un socle (les Essentiels) de produits différenciés selon votre profil (mineur, 18 - 24 ans, 25 ans et plus) et personnalisable par un grand choix d'options (les Optionnels : secondes cartes, facilité de caisse personnalisée...). L'offre Esprit Libre vous fait bénéficier d'avantages tarifaires par rapport aux produits souscrits à l'unité* et de services complémentaires gratuits pour la gestion de votre compte.

* Offre non cumulée avec tarifs promotionnels ou dédiés (exemple : 50 % sur la Carte VISA CLASSIC, pour les 18 - 24 ans ou 2^e carte sur un même compte).

Esprit Libre est remboursé, sur demande, pour les clients de La **NET Agence** au-delà de 10 000 € de dépenses/an, avec la Carte VISA CLASSIC et au-delà de 20 000 € de dépenses/an, avec la Carte PREMIER.

Le tarif Esprit Libre évolue chaque année à la date anniversaire du contrat.

Tarifs mensuels

• Esprit Libre Découverte (16-17 ans)

Carte ELECTRON, Carte PLUS	gratuit
Optionnels (mensualités supplémentaires)	
BNP Paribas Sécurité	1,95 €
Solde Message Service	gratuit

• Esprit Libre Initiative (18-24 ans)

	PLUS	ELECTRON	VISA CLASSIC ⁽¹⁾	PREMIER
Essentiels				
Carte principale	0,75 €	1,25 €	1,65 €	5,50 €
BNP Paribas Sécurité	1,10 €	1,10 €	1,10 €	
BNP Paribas Sécurité PLUS				1,50 €
Tarif total par formule	1,85 €	2,35 €	2,75 €	7,00 €
Services complémentaires gratuits				
Cascade				
Solde Message Service				
Virements permanents en agence (2 maximum)				
Chèques de banque (2 maximum/an)				
			Gratuit	

Optionnels (mensualités supplémentaires)

2 ^e Carte PLUS	1,00 €	1,00 €		
2 ^e Carte ELECTRON		1,30 €	1,30 €	
2 ^e Carte VISA CLASSIC Débit Immédiat/Débit Différé			1,65 €	1,65 €
2 ^e Carte BNP Net			1,70 €	1,70 €
2 ^e Carte PREMIER				5,50 €
Facilité de caisse personnalisée (avec seuil de non-perception d'agios)	0,55 €	0,55 €	0,55 €	0,55 €
Les Servissimes	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €
Situation formule 1	2,10 €	2,10 €	2,10 €	2,10 €
Situation formule Reflets	3 €	3 €	3 €	3 €
BNP Paribas Sécurité PLUS	0,40 €	0,40 €	0,40 €	
Option COUPLE (avec une 2 ^e facilité de caisse sur un 2 ^e compte et une 2 ^e carte de même niveau que la 1 ^{re})	1,00 €	1,30 €	1,65 €	5,50 €
Esprit Libre "A" ⁽²⁾				de 1,85 € à 2,75 €

(1) débit immédiat / débit différé

(2) Cette formule comprend les Essentiels et les Services complémentaires gratuits, avec une Carte PLUS ou une Carte ELECTRON.

• **Esprit Libre Référence, Premier, Infinite (à partir de 25 ans)**

	ELECTRON	VISA CLASSIC (1)	PREMIER	INFINITE	sans carte
Essentiels					
Carte principale	2,50 €	3,15 €	10,45 €	26,50 €	
BNP Paribas Sécurité	2,10 €	2,10 €			
BNP Paribas Sécurité PLUS			2,70 €	2,70 €	2,70 €
Assurcompte	0,90 €	0,90 €	0,90 €	0,90 €	0,90 €
Situation formule 1					2,10 €
Tarif total par formule	5,50 €	6,15 €	14,05 €	30,10 €	5,70 €
Services complémentaires gratuits					
Cascade	Gratuit				
Solde Message Service (offre réservée aux 18-29 ans)					
Virements permanents en agence (2 maximum)					
Chèques de banque (2 maximum/an)					
Optionnels (mensualités supplémentaires)					
2 ^e Carte PLUS	1,00 €				
2 ^e Carte ELECTRON	1,30 €	1,30 €			
2 ^e Carte VISA CLASSIC Débit Immédiat/Débit Différé		1,65 €	1,65 €	1,65 €	
2 ^e Carte BNP Net		2,15 €	2,15 €	2,15 €	
2 ^e Carte PREMIER			5,50 €	5,50 €	
2 ^e Carte INFINITE				13,95 €	
Facilité de caisse personnalisée (avec seuil de non-perception d'agios)	2,10 €	2,10 €	2,10 €	2,10 €	2,10 €
Les Servissimes	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €
Situation formule 1	2,10 €	2,10 €	2,10 €	2,10 €	
Situation formule Reflets	3 €	3 €	3 €	3 €	0,90 €
Assurcompte PLUS	2,30 €	2,30 €	2,30 €	2,30 €	2,30 €
BNP Paribas sécurité PLUS	0,60 €	0,60 €			
Option COUPLE (avec une 2 ^e facilité de caisse sur un 2 ^e compte et une 2 ^e carte de même niveau que la 1 ^{re})	1,30 €	1,65 €	5,50 €	13,95 €	1,05 €
Esprit Libre "A" ⁽²⁾	de 5,50 € à 6,10 €				

(1) débit immédiat / débit différé

(2) Cette formule comprend les Essentiels et les Services complémentaires gratuits, sans carte ou avec une Carte ELECTRON.

Commission d'intervention

(Commission sur opérations nécessitant un traitement particulier)

- Plafond de 20 opérations/mois, par opération **8,50 €**
- Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires erronées, absence ou insuffisance de provision...)

Opérations particulières

- Saisie conservatoire, saisie attribution, saisie à tiers détenteur, avis à tiers détenteur ou opposition à tiers détenteur **109 €**
- Opposition administrative
- 10 % du montant dû au Trésor Public **maximum 160 €**
- Pour les montants d'opposition administrative strictement inférieurs à 50 € **gratuit**

Incidents de fonctionnement

- Surveillance des comptes débiteurs en durée (Scrivener), information du client (première lettre sans frais) **26 €**
- Surveillance des comptes débiteurs au-delà de leur autorisation, information du client (première lettre sans frais) **26 €**
- Notification d'une interdiction par la Banque de France (suite à interdiction d'un autre établissement bancaire) **33 €**
- Montage d'un plan d'amortissement :
 - Montant inférieur à 3 000 € **32 €**
 - Montant supérieur ou égal à 3 000 € **64 €**
- Lettre de clôture juridique **38 €**

Incidents de paiement

Incidents sur chèques émis

- Lettre d'information préalable pour chèque non provisionné, non rejeté **13,60 €**
- Forfaits de rejet de chèques sans provision :
 - Chèque émis sans provision d'un montant inférieur ou égal à 50 € **30 €**
 - Chèque émis sans provision d'un montant supérieur à 50 € **50 €**

Ces forfaits comprennent les frais d'impayés, la lettre d'injonction, la lettre d'information préalable pour chèque non provisionné, le blocage de provision sur chèque impayé, l'établissement du certificat de non-paiement et la déclaration Banque de France pour chèque payé pendant la période d'interdiction bancaire, la commission d'intervention perçue pour position débitrice irrégulière ainsi que les frais d'envoi en recommandé.

Incidents sur chèques remis

- Chèque remis revenu impayé pour motif autre que sans provision (plus frais de protêt éventuels) **18,40 €**
- Demande de certificat de non-paiement **20 €**

Incidents sur carte

- Déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire **20 €**

Incidents sur prélèvement

- Prélèvement refusé pour absence ou insuffisance de provision*
 - Prélèvement inférieur à 5 € **gratuit**
 - Prélèvement supérieur ou égal à 5 € : montant du prélèvement dans la limite de **20 €**

Incidents sur virement permanent

- Virements non exécutés pour défaut de provision* **20 €**
- Si virement inférieur à 20 € **gratuit**

* Forfait comprenant les frais pour traitement d'opérations ne pouvant être comptabilisées automatiquement au compte du client en position débitrice irrégulière

Document élaboré selon les conditions en vigueur à la date d'impression (1^{er} janvier 2013) et sous réserve des variations réglementaires prévues ultérieurement (consultables sur BNP PARIBAS.NET).

Facilité de caisse et découvert

Le solde de votre compte doit être maintenu créditeur. Néanmoins, BNP Paribas vous propose des solutions de souplesse de trésorerie.

Facilité de caisse automatique

Minimum forfaitaire d'agios par trimestre (non compris dans le TAEG)	4,50 €
Taux nominal annuel	15,90 %
Taux nominal annuel en cas de dépassement*	18,40 %
Débit non autorisé inférieur à trois mois*	18,40 %
Frais annuels facilité de caisse automatique (cf. ci-après)	gratuit

La facilité de caisse automatique (non proposée dans les conventions Services Bancaires de Base et Forfait de compte GPA), vous autorise un débit de 250 € pour une durée maximale de 15 jours par mois, aux conditions d'intérêts stipulées ci-dessus.

Exemple : si vous utilisez votre facilité de caisse automatique pendant 15 jours, au taux de 15,90 % stipulé ci-dessus, le TAEG ressort à 17,19 %. Si vous dépassez votre autorisation de 10 % pendant 10 jours, au taux de 18,40 % stipulé ci-dessus, le TAEG ressort à 17,42 %.

Facilité de caisse personnalisée

Taux nominal annuel	personnalisée
Taux nominal annuel en cas de dépassement*	taux de la facilité de caisse personnalisée + 2,50 %
Frais annuels facilité de caisse personnalisée (cf. ci-après)	28 €

La facilité de caisse personnalisée vous permet d'être débiteur dans la limite d'un montant personnalisé et pour une durée maximale de 15 jours par mois, aux conditions d'intérêts stipulées dans les conditions de votre contrat. Vous bénéficiez par ailleurs d'une exonération de agios dans la limite d'un seuil qui dépend du montant de votre facilité de caisse personnalisée (montant d'exonération indiqué dans les conditions de votre contrat).

Découvert

Le taux varie en fonction du montant et de la durée du découvert.

Taux du découvert en cas de dépassement*	taux du découvert + 2,50 %
Frais de dossier découvert < à 1 500 euros	27 €
Frais de dossier découvert ≥ à 1 500 euros	54,50 €

* Dans la limite du taux de l'usure.

Crédits à la consommation

Les prêts personnels

Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) est déterminé en fonction des caractéristiques de votre projet et sous réserve de l'acceptation de votre dossier par BNP Paribas. **Consultez votre conseiller.**

Assurance facultative :

Décès - Perte totale et irréversible d'autonomie - Incapacité de travail et Perte d'emploi

Par an sur le capital emprunté	de 0,30 % à 1,44 % selon l'option choisie
Les frais de dossier (à l'obtention du crédit)	1 % du montant du prêt mini : 59 € - maxi : 150 €

Les frais de dossier du Prêt ENERGIBIO, du Prêt Auto ÉCOLOGIQUE et du Prêt DÉPART EN RETRAITE	0,50 % du montant du prêt mini : 29,90 € - maxi : 75 €
---	---

Frais de dossier sur BNP PARIBAS.NET (à l'obtention du crédit)	gratuit
--	---------



Les autres services liés aux crédits à la consommation

Modification du quantième de remboursement	41 € ou forfait de 0,25 % du capital restant dû selon le type de prêt
Rédaction du plan de remboursement	gratuit
Réaménagement de dossier	36 €
Lettre de situation	15,90 €
Lettre de confirmation de solde	gratuit

Le Crédit Étudiants BNP Paribas

En fonction de votre école ou de votre université, demandez à votre conseiller le taux qui vous est réservé.

- Assurance facultative sauf pour les crédits étudiants avec différé total (assurance obligatoire) ;
Décès - Perte totale et irréversible d'autonomie - incapacité de travail : 0,36 % par an sur le capital emprunté pendant la période de remboursement.

Frais de dossier

gratuit

Provisio

L'offre Provisio est un crédit d'une durée d'un an renouvelable, accordé sous réserve d'acceptation de votre dossier par BNP Paribas.

- Cotisation annuelle de la carte de crédit Provisio Mastercard* **25,90 €**

* Arrêt de la commercialisation à compter de juillet 2012.

Le coût total de l'offre Provisio dépend de l'utilisation du crédit et varie suivant le montant et la durée des utilisations. Nous consulter pour le TAEG (Taux Annuel Effectif Global).

- **Assurance facultative Provisio**
(Décès - Perte totale et irréversible d'autonomie - Incapacité de travail et Perte d'emploi)
De 0,50 % à 0,65 % par mois, sur le montant utilisé du crédit, selon l'option choisie et l'âge.
- **Découvert Stock-Options qui permet de financer la levée des Stock-Options sur 30 mois maximum**
 - Taux nominal fixe ou variable (indexé sur la moyenne mensuelle de l'Euribor à 3 mois)
 - Frais de dossier **222 €**
 - Assurance facultative

Crédits immobiliers

Nous vous proposons une large gamme de crédits : prêts à l'habitat (taux fixe ou variable), prêts réglementés (Prêts à Taux Zéro +, prêts liés au PEL ou CEL...).

Contactez votre conseiller qui réalisera avec vous une étude personnalisée selon votre projet.

- **BNP Paribas Assurance des emprunteurs**

Décès - Perte totale et irréversible d'autonomie - Incapacité de travail et Perte d'emploi.

Le tarif est personnalisé selon l'âge de l'assuré, la durée du crédit et les garanties choisies à l'adhésion.

Par an sur le capital emprunté : de 0,15 % à 0,96 % (hors crédits relais et in fine et option décès au-delà de 70 ans).

Les frais de dossiers sur les prêts en euros

1 % du montant du prêt avec un minimum de 400 €, un maximum de 1 000 €,

limités pour les Prêts à l'Accession Sociale à 500 €

Pour toute demande de crédit immobilier initiée sur BNPPARIBAS.NET, moins 50 % sur les frais de dossier.

Exonération pour les Prêts d'Épargne Logement et le Prêt à Taux Zéro +

Réaménagements divers :

2 % du capital restant dû - minimum 630 € - maximum 2100 € - (500 € pour les PAS).

Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours à compter de la réception de l'offre.

Votre acquisition est subordonnée à l'obtention de votre crédit immobilier. Si vous avez versé des fonds au vendeur, celui-ci doit vous rembourser ces sommes en cas de non-obtention de votre crédit immobilier.

Les autres services liés aux crédits immobiliers

Modification contractuelle des mensualités	gratuit
Suspension contractuelle des mensualités	gratuit
Modification du jour de prélèvement	forfait de 0,25 % du capital restant dû
Rédition de plan de remboursement	32,50 €
Radiation d'hypothèque	50 €
Demande de décompte	30 €
Convention de rechargement	50 €

Information des cautions

Par an et par prêt **47 €**

Aucuns frais d'information cautions ne sont perçus pour les prêts personnels inférieurs ou égaux à 200 000 € et pour les crédits étudiants.



Épargne bancaire

Épargne disponible

Vous pouvez à tout moment effectuer des versements ou des retraits sur les comptes d'épargne ci-après. Vos intérêts seront servis annuellement et décomptés par quinzaine.

Exemple : pour un versement effectué le 9 du mois, les intérêts sont décomptés à partir du 16 ; pour un retrait effectué le 9 du mois, la rémunération interviendra jusqu'au 31 (ou 30) du mois précédent

Placements à taux réglementé

Type de compte	Taux de rémunération
Livret A (plafond = 19 125 €)	2,25 %
Livret de développement durable (plafond = 12 000 €)	2,25 %
LEP (livret d'épargne populaire), sous condition d'imposition (plafond = 7 700 €)	2,75 %
CEL (compte d'épargne logement) (plafond = 15 300 €)	1,50 %
Compte Épargne (pas de plafond)	1,50 %
Livret Jeune (12-25 ans) (plafond = 1 600 €)	3,25 %
Compte Weezbee 0-11 ans inclus (pas de plafond)	jusqu'à 1 600 € au-delà 1,75 %
Compte Weezbee 12-17 ans inclus (pas de plafond)	jusqu'à 500 € au-delà 1,75 %

Taux en vigueur au 01/01/2013

Les plafonds s'entendent hors intérêts capitalisés.

Cascade (service d'épargne automatique) par an **9,50 €**

Épargne à échéance

Dépôts à terme et Bons de Caisse à partir de 7 500 €, de 1 mois à 2 ans.

Certificat de dépôt à partir de 200 000 €, de 1 jour à 7 ans.

La rémunération est calculée en fonction du taux du marché, de la durée et du montant investi.

	taux de rémunération	frais de gestion
PEL* (plan d'épargne logement)	2,50 % (+ 1 % de Prime d'État**)	gratuit
Potentiels 1. 2. 3 : dépôt à terme à taux progressifs sur 3 ans		gratuit
Bon d'épargne sur 5 ans		gratuit

Consultez votre conseiller BNP Paribas pour connaître les taux de rémunération en vigueur.

*PEL ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012.

**Le versement de cette prime (plafonnée à 1 525 €) est conditionné par la réalisation d'un Prêt Épargne Logement.

Transfert dans une autre banque

CEL et PEL **62 €**

Assurance vie

Les frais d'entrée et sur versements sont dégressifs en fonction du montant (maximum 4,75 %)

Venez découvrir l'offre assurance vie de BNP Paribas auprès de votre conseiller ou sur BNPPARIBAS.NET espace Épargne et Placements.



Pour tout premier versement réalisé sur BNPPARIBAS.NET, moins 50 % sur les frais d'entrée et trois arbitrages gratuits.

SCPI

Des frais de gestion, de souscription et de cession variables selon la SCPI. Se reporter à la notice d'information de la SCPI choisie. Une part, comprise entre 0 et 50 %, peut être prélevée sur les frais de gestion des produits au profit de la banque afin de rémunérer l'acte et le conseil de placement. Sur demande de votre part, vous pouvez recevoir des précisions sur ces rémunérations.

Les services objectif retraite (fin de commercialisation juin 2011)


• Vision retraite , pour un suivi annuel de vos droits à la retraite (simulations, réactualisations et informations), par an	20 €
• Bilan retraite , reconstitution de carrière et évaluation de vos droits à la retraite	220 €
Option : réactualisation de bilan retraite	50 €

Placements financiers

La facturation de votre ordre de Bourse dépend notamment de la place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de votre ordre et de son mode de transmission. Depuis BNPPARIBAS.NET, vous pouvez passer vos ordres sur les principales places internationales : Euronext Paris – Amsterdam – Bruxelles, Londres, Francfort, Milan, Zurich, New York Stock Exchange et Nasdaq. Les tarifs standard ci-après s'appliquent aux transactions sur les valeurs négociées sur les marchés financiers.


Valeurs cotées sur Euronext Paris – Amsterdam – Bruxelles

Ordre via BNPPARIBAS.NET

Frais fixes	gratuit	
Commission proportionnelle dégressive pour les ordres exécutés sur un trimestre civil, avec un minimum de perception de 7,30 € par ordre :		
- de 1 à 5 ordres	0,55 %	
- de 6 à 15 ordres (réduction de 10 %)	0,495 %	
- plus de 16 ordres (réduction de 20 %)	0,44 %	Ordre dans votre agence
Frais fixes	4,15 €	
Commission BNP Paribas (applicable par tranche) sur le montant de la transaction		
• Jusqu'à 8 000 €	1,36 %	
• De 8 000 à 50 000 €	1,10 %	
L'ensemble, frais fixes plus commission, est soumis à un minimum par ordre de	12,45 €	

Valeurs cotées à l'étranger

Ordre via BNPPARIBAS.NET

Frais fixes	16 €	
Plus commission BNP Paribas sur le montant de la transaction (sans minimum par ordre)	0,48 %	
Plus frais de courtage facturés par les courtiers étrangers calculés lors de la transmission de l'ordre.		
Sur Internet, le montant maximum de l'ordre ne peut dépasser 50 000 €.		
Ordre dans votre agence		
Frais fixes	17 €	
Plus commission BNP Paribas sur le montant de la transaction		
• Europe	1,50 %	
• Reste du monde	1,70 %	
L'ensemble, frais fixes plus commission, est soumis à un minimum par ordre de 40,90 €		
Plus frais de courtage facturés par les courtiers étrangers calculés lors de la transmission de l'ordre.		

OPCVM France : SICAV et FCP

	Droits d'entrée max	Frais de gestion directs max TTC **	Frais de gestion indirects max TTC **
OPCVM-Actions*	0,50 % à 2,40 % (dégressif)	0,30 % à 2 %	0 % à 1,20 %
OPCVM-Obligations*et autres titres de créances	0,25 % à 2 % (dégressif)	0,96 % à 1,20 %	gratuit
OPCVM-Monétaires*	gratuit	0,50 % à 0,96 %	0 % à 0,04 %
OPCVM-Profiléa*	1 % à 2 % (dégressif)	1,10 % à 1,60 %	0,75 % à 1 %
OPCVM-Diversifiés*	0,50 % à 2 % (dégressif)	1,60 %	1,60 %
OPCVM - Confrères : droits d'entrée et frais de gestion appliqués par le confrère auxquels s'ajoute une commission par ordre de			24,50 €

*Hors gamme Banque Privée France et offre retraite.

**BNP Paribas vous informe qu'une part comprise entre 28 % et 65 % des frais de fonctionnement et de gestion peut lui être versée au titre de son activité de conseil et de placement. Sur demande de votre part, vous pouvez recevoir des précisions sur ces rémunérations.

La conservation de votre portefeuille titres

Les droits de garde sont gratuits pour toutes les valeurs émises par le groupe BNP Paribas (dont SICAV, FCP, obligations) ainsi que pour les actions de sociétés privatisées acquises durant l'offre de titres et ouvrant droit à attribution gratuite.

Conditions standard

Les droits de garde sont perçus d'avance (en février) au titre de l'année en cours et sont calculés sur la base du portefeuille de l'année précédente, référence au 31 décembre. Ils sont acquis à BNP Paribas pour toute année commencée.

Les frais fixes sont calculés en fonction du nombre de lignes facturables présentes dans votre portefeuille titres à cette date.

La commission proportionnelle est déterminée à partir de la moyenne arithmétique des commissions proportionnelles établie à la fin de chaque trimestre civil.

Commission proportionnelle déterminée sur la valeur des seules lignes facturables applicable par tranche de montant de portefeuille :

• Jusqu'à 50 000 €	0,28 %
• De plus de 50 000 € à 100 000 €	0,23 %
• De plus de 100 000 € à 150 000 €	0,17 %
• Plus de 150 000 €	0,09 %

Commission fixe par ligne de portefeuille :

• Valeurs au porteur	4,80 €
• Valeurs nominatives	12 €
• Valeurs nominatives pures sur un PEA	31,50 €
• Valeurs en dépôt à l'étranger (hors Paris - Amsterdam - Bruxelles)	14,10 €

Forfait minimum par compte quelle que soit la valeur des titres **29,90 €**

Forfait gestion de compte titres

Forfait offert si au moins un ordre d'achat en Bourse ou une souscription d'OPCVM est exécuté dans l'année. **7 €**

Service Plus-Values

- Relevés mensuels de cessions et plus ou moins-values,
- Attestation annuelle de cessions et plus ou moins-values à joindre à la déclaration d'impôt,
- Aide à la déclaration d'impôt 2074 des plus ou moins-values.

Adhérents à Panorama **gratuit**

Non-adhérents à Panorama, par an **68 €**

Transferts de titres hors BNP Paribas

Frais fixes par ligne :

• Titres en dépôt en France	6,10 €
Avec un minimum de perception sur PEA	61 €
• Titres en dépôt à l'étranger	41 €

Plan Épargne en Actions

Frais de gestion, par an **17 €**

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE



Assurances

• **Assurance auto** **tarifs variables en fonction du véhicule et de votre situation**

• **Assurance habitation** **tarifs variables en fonction de votre habitation et de votre situation**

• **Protection Habitat**

Service d'alarme et de télésurveillance proposé par PROTECTION 24*, filiale de BNP Paribas

Abonnement, par mois :

• Essentiel	32,50 €
• Confort	38,50 €
• Confort +	44,50 €

Frais d'installation et de mise en service **290 €**

* Titulaire de l'autorisation administrative n°03-2416 délivrée le 4 juillet 2003 par le Préfet de Police du Loir-et-Cher. "L'autorisation administrative préalable ne confère aucun caractère officiel à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Elle n'engage en aucune manière la responsabilité des pouvoirs publics". Station Centrale de Télésurveillance certifiée APSAD type P3 sous le n°162.00.31. Protection 24 exerce son activité en France Métropolitaine, hors Corse et Monaco.

• **Protection Investissement Locatif** : garanties de la relation avec le locataire (garantie des loyers impayés, garantie protection juridique et garantie détérioration immobilière).

La cotisation annuelle (TTC) est de 2,50 % du quittancement annuel (loyers bruts, charges et taxes).

• **Assurance scolaire**

Formule avec responsabilité civile, par an **28,40 €**

Formule sans responsabilité civile, par an **13,40 €**

• **Assurance appareils nomades du foyer**

Mobileo 2, par mois **7 €**

• **Assurance téléphone Mobile ou PDA** (fin de commercialisation octobre 2011)

Mobileo, par an **24 €**

Mobileo Plus, par an **48 €**

Prévoyance

• BNP Paribas Protection Accidents 2	
Offre solo, par mois	8,50 €
Offre couple, par mois	16 €
Pour 1 € de plus, découvrez l'offre famille qui couvre aussi vos enfants.	
• BNP Paribas Protection Familiale	}
• BNP Prévoyance	
• BNP Paribas Obsèques	
• Protection Vie Active	}
Formule Active	
Formule Active +	
• L'assistance Rapatriement du Corps	
Formule Adulte, par an	48,90 €
Formule Famille, par an	120,40 €
Par enfant supplémentaire (à partir du 4 ^e enfant < 18 ans), par an	12,40 €
• Téléassistance AVEILLA* (Protection 24 Téléassistance**, filiale de Protection 24)	
Abonnement mensuel	35 €
* Arrêt de la commercialisation le 31/01/2013.	
**Titulaire de l'agrément simple n° N/100908/F/041/S/018 dans le cadre des "Services à la personne" délivré le 10 septembre 2008 par le préfet du Loir-et-Cher.	
• Protection juridique BNP Paribas (Arrêt de la commercialisation juin 2007), par an	tarifs selon les options choisies

Santé

• BNP Paribas Protection Santé	tarifs variables en fonction de l'âge et du niveau de couverture
---------------------------------------	---

Assurances liées à des produits bancaires

• Assurance moyens de paiement	
BNP Paribas Sécurité, par an	26,50 €
BNP Paribas Sécurité PLUS, par an	36,50 €
BNP Paribas Sécurité Option famille*, par an	40 €
BNP Paribas Sécurité PLUS Option famille*, par an	54 €
*Ne sont plus commercialisés depuis juin 2002.	
• Assurance compte	
Assurcompte, par an	12 €
Assurcompte PLUS, par an	30,70 €
Protection Compte (Assurance des moyens de paiement + décès accidentel), par mois	2,80 €
• Assistance Globe Student	tarifs variables en fonction de vos besoins
(Assurance complémentaire indispensable pour tout séjour supérieur à 3 mois)	
• Gamme Protection Épargne : une assurance en cas de décès accidentel	
Protection PEL, Protection CEL, Protection Livret de Développement Durable, Protection Compte Épargne, Protection LEP et Protection Livret A, par mois	3 €
Protection Placements*, Protection PEA, Protection Compte d'Instruments Financiers, par mois	5 €
* BNP Paribas Multiplacements 2.	
• Assurbudget* (décès accidentel), par an	
Option 1	24,39 €
Option 2	48,78 €
Option 3	73,18 €
*Ce contrat n'est plus commercialisé depuis janvier 2011.	
• Assurfutur* (Rente éducation en cas de décès accidentel du souscripteur), par semestre	
Option 1	15,24 €
Option 2	19,82 €
Option 3	24,39 €
• Assurpel* (Décès accidentel - associé au PEL et à la gamme ARCHIPEL), par an	18,29 €

- **Assurpep*** (Décès accidentel - associé au PEP), par an

18,29 €

* Ces contrats ne sont plus commercialisés depuis décembre 2005.

AUTRES SERVICES



Les Servissimes (services à la personne)

- Si souscrit hors Esprit Libre, par an
- Si souscrit en option dans Esprit Libre, cf. rubrique Esprit Libre

72 €

RECOURS EXTRA-JUDICIAIRE



BNP Paribas a le souci constant de vous apporter la meilleure qualité de service possible. Toutefois, des difficultés peuvent survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition.

L'agence : votre premier interlocuteur

Contactez tout d'abord votre Conseiller ou le Directeur de votre agence, pour lui faire part de vos interrogations ou de votre mécontentement au cours d'un entretien à l'agence, par téléphone ou par courrier.

Si vous rencontrez des difficultés financières liées à une diminution sensible de vos ressources, une solution personnalisée peut vous être proposée.

Le Service Relations Consommateurs à votre écoute

Lorsqu' aucune solution n'a pu être trouvée, vous avez la possibilité de vous adresser au Service Consommateur dont dépend votre agence.

En dernier recours : le Médiateur

Lorsque les recours internes sont épuisés, le Médiateur nommé par la Banque peut alors être saisi de tout différend ou litige portant sur les produits bancaires ou financiers, ainsi que sur les services proposés par la Banque. Sous peine d'irrecevabilité, la saisine du Médiateur doit obligatoirement s'effectuer par écrit, en langue française et par voie postale. Il peut être saisi à l'adresse suivante :

Médiateur auprès de BNP Paribas
Clientèle des Particuliers
ACI CIHRCC1
75450 PARIS CEDEX 09

Le médiateur est tenu de statuer dans un délai de deux mois à compter de la saisine. Celle-ci suspend la prescription pendant ce délai. À l'issue de ce délai, le médiateur recommande une solution au litige en langue française.

Sont exclus les litiges relevant de la politique générale de la Banque (par exemple : la politique tarifaire, le refus de crédit, la conception des produits...) et ceux concernant les performances de produits liés aux évolutions des marchés. Les contestations, les déclarations et les avis rendus ne peuvent être ni produits ni invoqués à l'occasion de toute autre procédure (que celle de la médiation), sans l'accord des parties.

La saisine du Médiateur vaut autorisation expresse de levée du secret bancaire par le client à l'égard de la Banque pour ce qui concerne la communication des informations nécessaires à l'instruction de la médiation. La médiation est gratuite.

Trois glossaires des principaux termes utilisés dans les secteurs de la banque et de l'assurance ont été établis par le Comité consultatif du secteur financier (CCSF).

Ces documents sont consultables sur notre site Internet www.bnpparibas.net

Une information ?
Un conseil ?

**BNP Paribas est toujours
à votre disposition.**



votre conseiller



votre Centre de Relations Clients
0 820 820 001 (0,12 €/min)



www.bnpparibas.net



votre Appli "Mes Comptes"
smartphones et tablettes



mobile.bnpparibas.net

Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2013
modifiables à tout moment. Ils sont exprimés TTC.



BNP PARIBAS | La banque et l'assurance d'un monde qui change